



La Ferté-Macé



Éditorial

Vivre à La Ferté-Macé

Une fois de plus, en parcourant les pages de ce 14^e journal municipal, vous pourrez apprécier la diversité des actions menées par la municipalité :

- La solidarité (semaine de la solidarité sur le don d'organes, transport à la demande solidaire, chantier d'insertion en maraîchage, semaine de la prévention de la violence faite aux femmes).

- L'action économique avec les visites et le soutien aux entreprises dans le cadre des compétences de la nouvelle communauté de communes La Ferté-Saint-Michel.

- Une attention de tous les jours à l'environnement avec une nouvelle gestion des espaces publics, une réduction des dépenses d'éclairage, des travaux d'isolation des bâtiments.

- Des animations pour tous les goûts. Prévoyez de passer vos weekends du mois de mai/juin à La Ferté-Macé : expo Méccano, spectacle médiéval, swin-golf et triathlon sur la base de loisirs, journée nature, musique du monde, humour...

Simultanément, les investissements se multiplient : pôle de santé, rénovation du centre-ville, éco-quartier de Clouet, rues des Ridrels et la Saulaie... Tout cela est bon pour l'activité économique, bon pour le développement des services à la population.

En cette période de préparation budgétaire, il faut rappeler que ce dynamisme est possible grâce à notre gestion rigoureuse engagée depuis 2008.

Il faudra, dans les années à venir, continuer dans cette voie. En effet, depuis la réforme de la Taxe Professionnelle, les ressources des collectivités locales sont alimentées à 75 % par

les ménages et à 25 % par les entreprises, (précédemment, c'était plutôt 50/50). En même temps, les villes sont de plus en plus souvent sollicitées par les entreprises pour leur apporter un environnement favorable à leur plan de charge. L'état envisageant une baisse des dotations, il doit s'engager à ne pas prendre de décisions génératrices de dépenses supplémentaires, à la charge des collectivités locales. Au moment où les emplois dans le secteur marchand stagnent, ou même diminuent, il est important d'instaurer des emplois aidés, accompagnés d'une formation permettant de construire un parcours professionnel. C'est dans cette logique que la ville s'inscrit dans le dispositif « emplois d'avenir », en créant 3 postes.

De même, la municipalité de La Ferté-Macé prendra ses responsabilités en matière d'éducation. La diminution du nombre de jours de classe il y a 2 ans, a été néfaste. La ville a la volonté d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013 avec un rythme de 9 demi-journées par semaine, mieux réparties sur l'année. L'accompagnement périscolaire existant déjà dans les écoles fertoises sera renforcé. C'est bien en étant plus présent auprès des jeunes enfants, que la collectivité nationale participera à la réduction de la fracture sociale.

Même si tout n'est pas parfait, notre collectivité doit participer à la mise en place de ces réformes qui sont la preuve que nous sommes dans un changement de nature de l'action de la politique nationale, gage de cohésion et de développement de nos territoires. ■

Jacques DALMONT,
Maire de La Ferté-Macé,
Président de la Communauté de Communes La Ferté-St Michel

Sommaire

► P. 1 ► Éditorial

► P. 2 ► Actualités

► P. 3 ► Santé-Social

► P. 4 ► Sports et loisirs

► P. 5 ► Loisirs et Culture

► P. 6 ► Intercommunalité

► P. 8 ► Patrimoine

► P. 9 ► Des brèves

► P. 10 ► Tribune de l'opposition
et Infos pratiques

► P. 11 ► Des idées de loisirs

► P. 12 ► Retour en images

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

RÉDACTION ET CONCEPTION DU JOURNAL : Madame Séverine GOUAULT, chargée du développement économique et de la communication
Mme Annick JARRY, adjointe au maire

CONTACT : Service Développement Économique et Communication, tél. : 02 33 14 00 40

Ont collaboré à ce numéro : Les différents services et les adjoints

CRÉDITS PHOTOS :
Mme Séverine Gouault, Mme Annick Jarry, M. Michel Louvel, M. Sylvain Jarry, M. Jean-Luc Levannier, Mme Thérèse Letinturier, la bibliothèque, le service espaces verts.

Dépôt légal à parution

Tirage à 3 400 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION :

Conception : Véronique Echerbault
Imprimerie Compétit Beauregard S.A. – La Ferté-Macé – tél. : 02 33 37 08 33
Papier 100 % recyclé.

La Ferté-Macé s'affranchit des blocages locaux pour avancer

➤ Le pôle de santé

Initié par les élus fertois dès 2008, le projet n'avancait pas. Monsieur le Préfet voyant l'impasse, a fait sortir la ville de la Communauté de Communes du Pays Fertois (CCPF) en avril 2011. Nous avons donc aussitôt relancé le dossier afin de ne pas perdre les subventions. Après de nombreuses embûches liées à la volonté du Président de la CCPF de faire échouer le projet.

Les travaux ont commencé début février

Le pôle de santé verra le jour fin d'année 2013.

Vous pouvez suivre l'avancement du chantier sur le site internet lafertemace.fr



➤ Le SIRTOM

(Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères)

En 2008, nous avons mis le doigt sur un dysfonctionnement du SIRTOM d'Andaines. Le taux de cotisation payé par les Fertois était largement supérieur aux charges financières. Le SIRTOM « mettait de l'argent de côté » ! Le représentant de l'état dans son arrêté de décembre 2012 impose au SIRTOM de reverser 269 000 € à la ville. Depuis la sortie de la ville du SIRTOM, le Président a baissé le taux de cotisation artificiellement. Maintenant les recettes sont largement inférieures aux dépenses. Est-ce tenable ?

À l'inverse, la ville gère en garantissant l'avenir. Le taux est passé de 15,62 % en 2008 à 12,47 % en 2012. Un contribuable qui payait 217 € en 2008, paye 187 € en 2012.

➤ Le Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT)

Dans son arrêté de sortie de la ville de la CCPF, Monsieur le Préfet a donné compétence à la ville pour réaliser cet équipement majeur pour le logement des jeunes et le développement des entreprises. Le Président, là encore, a tout fait pour faire échouer ce projet, en refusant de transférer la propriété du site préalablement réservé dans le centre-ville. Après avoir levé de nombreux obstacles juridiques et financiers, nous préparons un nouveau projet sur le quartier J. Prévert. Les travaux devraient commencer fin 2013.

➤ L'office du tourisme

Depuis plus d'un an maintenant, l'office du tourisme et ses deux salariées s'inquiètent. Le président de la CCPF et les communes rurales qui la composent continueront-ils à participer au financement ? La Communauté de Communes La Ferté-St-Michel assume ses responsabilités en versant une subvention de 28 000 € qui garantit plus d'un poste à temps complet, soutient les actions d'animation du territoire et les animations proposées par les commerçants.

➤ Le gymnase du collège

Construit par la CCPF, le Président de la communauté de communes du Pays Fertois a refusé de négocier l'utilisation de ce gymnase par les associations sportives de la ville. Un vrai « gâchis » des fonds publics puisque depuis 2007, il est resté inoccupé, en dehors des heures scolaires. Là encore, grâce à notre ténacité, et après de multiples interventions, nous avons réussi à débloquer la situation. Depuis septembre 2012, le club de handball peut l'utiliser, libérant ainsi des créneaux horaires d'autres salles pour d'autres associations.

➤ La zone des Tesnières

Depuis plusieurs années maintenant, le président de la CCPF a entraîné le dossier dans un imbroglio juridico-financier inextricable, bloquant ainsi le développement de cette zone. Là encore après de nombreuses négociations avec différents partenaires et juristes, nous verrons se concrétiser des projets économiques et d'habitat dès la fin de l'année 2013.

➤ Le centre aquatique

Voyant qu'il ne parvenait pas à entraver les actions de la municipalité fertoise, il restait encore le centre aquatique. La ville participe effectivement à hauteur de 50 % de son coût de fonctionnement. La ville a assumé ses responsabilités pour 2011. En 2012, le Président de la Communauté de Communes du Pays Fertois ne nous a adressé les factures qu'au mois de novembre. Nous n'étions donc pas en mesure de pouvoir payer. Il ne s'agissait nullement d'un refus de notre part. Ne cédant à aucune menace de fermeture, dès réception de ces documents, conformes à l'arrêté préfectoral, nous avons normalement payé la somme due.

Chacun peut apprécier le point commun à tous ces dossiers. Que d'énergie et de temps perdu, que d'argent public gaspillé pour nuire à l'intérêt général ! Je sais que nous allons désormais sortir de l'ornière dans laquelle la CCPF entraînait la ville et contribuer efficacement à bâtir un pays fertois dynamique et apaisé. ■

Jacques DALMONT,
Maire de La Ferté-Macé

État des lieux du centre aquatique

Comme vous pourrez le constater ci-dessous, avec la participation de la ville à hauteur de 50% des coûts de fonctionnement le financement du centre aquatique est assuré.

La ville assume ses responsabilités, dans le respect des dispositions de l'arrêté préfectoral. Pour cela il faut que le Président de la CCPF émette des factures conformes à ce même arrêté, ce qu'il a fait après avoir menacé de fermeture. La ville a donc versé fin décembre la somme de 167 058 €

Le financement du centre aquatique est assuré, comme il l'était avant la sortie de la ville de la CCPF

Situation à la sortie de la ville de la CCPF

- Géré par la CCPF (6 000 hab.)
- Par arrêté préfectoral, La Ferté Macé (6 000 hab.) a obligation de participer à hauteur de 50% du déficit de fonctionnement
- Eléments financiers pour le fonctionnement: (CA 2011 sur la base d'une année complète)
 - Concours financier de la ville 161 500€: 27€ par hab.
 - Solde à la charge de la CCPF 161 500€: 27€ par hab. (identique à la situation avant la sortie de la ville)

Situation depuis début 2012:

Abandon de la compétence piscine par la CCPF

- La majorité des communes adhérentes valide cet abandon que le Préfet n'a pas encore acté.
- Les éléments financiers sont inchangés: dans l'attente des informations du compte administratif 2012
 - Concours financier de la ville 161 500€ (27€ par hab.)
 - Solde à la charge de la CCPF 161 500€ (27€ par hab.)
 - Investissement à la charge de la CCPF

Situation si le Préfet valide le transfert:

- Les communes ont en charge la gestion et le financement.
- Les éléments financiers seraient les suivants:
 - Concours financier de la ville 161 500€ (27€/hab.)
 - Solde à la charge des communes: 27€ / hab.
 - ✓ Pour une commune de 200hab: 5 400€
 - ✓ Pour une commune de 400hab: 10 800€
 - ✓ Pour une commune de 600hab: 16 200€
 - ✓ Pour une commune de 800hab: 21 600€
 - ✓ Pour une commune de 1 000hab: 27 000€
 - Investissement à la charge des communes



Problématique

- Aucune structure de gestion n'a été préparée
- Aucun transfert de fiscalité n'est prévu de la CCPF vers les communes rurales.
- Les communes rurales devront assurer les charges sur leur budget, sans recettes supplémentaires, y compris l'investissement, sauf si la CCPF leur transfère la fiscalité correspondant à leurs nouvelles charges.

Situation immédiate

- Tant que M. le Préfet n'a pas validé le transfert de compétence, il préserve les communes rurales de la gestion et du financement du centre aquatique.
- La convention de délégation à Vert Marine étant à échéance au printemps 2014, les grands équilibres financiers vont rester du même ordre de grandeur jusqu'à cette date. Ils peuvent évoluer en plus ou en moins en fonction de la fréquentation réelle.

Propositions

- Nous disposons de toute l'année 2013 pour préparer le mode de gestion futur et son mode de financement, tant pour le fonctionnement que pour l'investissement.
- Une fois passée cette étape, et les procédures judiciaires arrêtées pour retrouver de la sérenité, nous pourrons rechercher les partenariats pour diminuer la charge financière par habitant:
 - ✓ Avec les collectivités dont la population fréquente le centre aquatique,
 - ✓ Pourquoi pas une complémentarité avec la piscine d'été de Bagnoles-de-l'Orne ?

Osons la solidarité

Voilà 4 ans, un collectif d'associations humanitaires s'était retrouvé pour se connaître et avait décidé alors, d'organiser une manifestation en commun, au rythme d'une année sur deux, sur le thème de la solidarité. L'objectif étant d'aller à la rencontre d'un large public pour informer, sensibiliser, échanger, débattre...

Pour la 3^e édition, qui a eu lieu le 17 novembre 2012, c'est le « don d'organes » qui a été « traité ». Un néphrologue de Brest, une infirmière de la coordination du don d'organes de l'Orne, et quelques personnes greffées ont expliqué, témoigné, informé sur la pratique, l'**importance de la « greffe » et donc, du don d'organes qui sauve des patients arrivés à un point de non retour.**

« Si la greffe d'organes est pratiquée depuis plus de 50 ans, la survie et la qualité de vie des personnes greffées, ne cessent de s'améliorer grâce entre autres aux progrès réalisés dans "l'immuno-suppression". Recevoir une greffe de rein permet d'échapper à la dialyse et de retrouver une vie normale. Pour d'autres organes comme le cœur, les poumons ou le foie, la greffe sauve la

personne d'un décès à court ou moyen terme ».

Le sujet exposé montre combien la solidarité peut jouer un rôle essentiel, c'est souvent notre méconnaissance qui nous retient en dehors du circuit. Il faut savoir que les besoins sont grands et que les greffons sont encore trop rares car en plus : donneur et receveur doivent être compatibles, ce qui réduit les chances.

Voilà, si nous sommes interpellés par le problème, **il suffit d'en parler à ses proches pour devenir un « donneur potentiel ».**

Par contre quand le greffon est trouvé, la coordination entre les acteurs est indispensable, il faut aller très vite pour que l'organe prélevé soit greffé dans de bonnes conditions. Du don à l'intervention, il se passe quelques heures : c'est une vraie chaîne de vie. Un patient voit son existence se transformer, une famille retrouver la sérénité...

La soirée se terminait en musique, avec le groupe plein d'énergie « jazz du lundi soir » de Flers. ■



Prévention des violences faites aux femmes

Du 19 au 23 novembre se déroulait à La Ferté une semaine de prévention des violences faites aux femmes. Sujet très vaste et même complexe : il y a d'abord les inégalités hommes/femmes au travail, aux responsabilités, le sexism, puis les problèmes sociaux de femmes seules aux salaires modestes, des situations de précarité et de fragilité nombreuses. Et enfin, il y a la violence verbale, physique, provoquée parfois par des addictions qui entraînent souvent des difficultés, des tensions au niveau des familles, avec des répercussions sur les enfants.

Oui le sujet est difficile à aborder parfois même « tabou ». Si La Ferté-Macé a été choisie par la préfecture pour mener cette réflexion, c'est que la ville n'est pas complètement épargnée par le problème.

Alors, tout au long de la semaine des conférences, des débats, un film, des rencontres, des expositions de dessins, de photos, ont permis de sensibiliser un grand nombre de personnes.

Des professionnels se sont faits connaître et ont permis d'échanger, de regarder le problème d'une autre manière, de susciter une certaine vigilance aussi (par exemple vis-à-vis de facebook, internet en général) et d'évoquer les réseaux d'aides en cas de souffrance, de difficultés (assistantes sociales, infirmières : scolaires et autres), le CIDFF (centre d'informations sur les droits des femmes et des familles) dont la juriste assure deux permanences sur la ville (le 1^{er} et le 3^e jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 13 h, centre culturel du Grand Turc).

L'évolution dépendra aussi de l'éducation de nos enfants, de nos attitudes : c'est pourquoi avec les plus jeunes on a surtout évoqué le respect des uns envers les autres, sur la cour, au sport (il y a eu un match de foot, filles/garçons, le mercredi après-midi) à la maison. C'est de cette manière, ensemble, que les choses progresseront. ■



Santé-social

Les jardins d'insertion

Voilà trois mois un stage d'insertion (financé par la région Basse-Normandie et animé par l'Étape) démarrait à La Ferté-Macé pour une douzaine de personnes, avec comme support le jardin.

La ville mettait à leur disposition une parcelle de terre (3 000 m²) près des jardins ouvriers.

En quelques semaines, le terrain s'est transformé : nettoyage, débroussaillage, clôture, plantation d'une quarantaine d'arbres fruitiers, installation de toilettes sèches. Aujourd'hui le stage est terminé et la parcelle prête à l'emploi va être cédée à un autre groupe piloté par l'AIFR (association insertion familles rurales) et qui là, va passer à l'exploitation totale.

Des légumes divers et variés seront cultivés et pourront être vendus aux par-

ticuliers, ou alimenter des structures. Ces dispositifs ont ainsi une double finalité :

- développer des savoirs-faire, des compétences, dans un milieu naturel et engager une intégration professionnelle ;
- bénéficier de produits de proximité sachant qu'ils proviennent d'un terrain jusque là inculte, en friche qui a été remis en valeur et qui pourra devenir même, un lieu de promenade (il se trouve sur le circuit des « bornes cavalier »). ■



Les déplacements solidaires

Ce nouveau service : **déplacement solidaire en pays fertois**, mis en place par la municipalité, en partenariat avec l'association des familles, est fonctionnel depuis la mi-novembre. Il résulte d'une demande réitérée (comme lors du diagnostic territorial cet hiver) de femmes et d'hommes qui souhaitent pouvoir effectuer de petits parcours sur le territoire, assurer des démarches administratives, aller au cimetière, se rendre à la pharmacie mais qui n'ont plus la capacité de faire le trajet à pied, qui n'ont plus de véhicule, qui ne peuvent recourir ni à la famille, ni aux moyens existants !

Alors de ce fait, ces personnes se retrouvent isolées et en difficultés pour accomplir ces tâches indispensables à leur vie, à leur moral, à leur liberté.

- Mais comment faire pour bénéficier de ce service ?

- être adhérent à l'association des familles,
- avoir des revenus modestes.

Ensuite il suffit de téléphoner à l'association 02 33 30 16 96 (plutôt le matin) et la secrétaire donnera tous les renseignements nécessaires.



« Le déplacement solidaire en pays fertois » fonctionne grâce à de généreux bénévoles. Il est géré par un comité de pilotage constitué de membres du CCAS, du CLIC, de l'association des familles et de bénévoles qui veillent à l'organisation et au bon déroulement. Il répond dans la légalité aux besoins des plus fragiles en apportant un complément à ce qui existe. ■



Une rentrée sereine pour les écoles élémentaires et maternelles de La Ferté-Macé, en septembre 2013.

Le soutien coordonné de la municipalité fertoise, du conseiller général J. Collado, du député J. Pueyo aux parents d'élèves FCPE a été constructif.

Il a été décidé la **réouverture d'une classe à l'école maternelle Charles Perrault et le main-**

tier de toutes les classes dans les autres écoles. Nous remercions M. Lacan, DASEN de l'Orne qui, après avoir écouté les différents partenaires, a pris en compte la réalité des effectifs pour assurer la rentrée scolaire de septembre 2013 dans de bonnes conditions, y compris pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans.

Création de l'hélisurface, boulevard d'Andaines

Après plusieurs mois de préparation, une hélisurface vient d'être créée dans le haut du boulevard des Andaines pour accueillir en toute sécurité les hélicoptères du SAMU.

L'hélisurface est utilisée par le service mobile d'urgence du CHIC des Andaines.

Jusqu'à présent, les médecins des urgences et les équipes soignantes devaient, pour des transports urgents de patients, se rendre sur l'aérodrome de Couterne ; ce qui n'était ni facile ni rapide notamment l'hiver.

Cette opération a été effectuée en coopération avec l'aviation civile et des pilotes du SAMU d'Alençon, Monsieur le Préfet de l'Orne. La ville de La Ferté-Macé a mis à disposition le terrain et le Centre Hospitalier Intercommunal des Andaines a financé une partie des travaux.

C'est donc une amélioration de la qualité des soins qui trouve sa concrétisation au bénéfice direct des malades. ■



En 2013, que se passe-t-il au Bar de la Plage ?

Après 3 années de gestion du Bar de la Plage par Eric COUPRIT qui a su dynamiser ce lieu d'accueil, d'animation et de convivialité, Cyril ASSENARD prend le relais.

Depuis le mois de mars, ce lieu offre non seulement les services traditionnels d'une brasserie, mais il propose aussi une animation régulière et variée.

Pour mieux satisfaire les attentes d'un public toujours plus nombreux, la ville de La Ferté-Macé lui a confié la gestion du mini-golf et des voitures à pédales.



INTERVIEW DE CYRIL ASSENARD, NOUVEAU GÉRANT DU BAR DE LA PLAGE

Originaire de Rouen, âgé de 33 ans, Cyril ASSENARD a été choisi pour reprendre la gestion du bar de la plage laissée vacante par le départ d'Eric COUPRIT.

Quel est votre parcours professionnel ?

Titulaire d'un bac STI génie civil, je me suis tout d'abord engagé pour une durée d'un an dans la gendarmerie nationale puis je me suis dirigé vers une filière sportive en tant que maître-nageur. Diplômé d'un BNSSA et d'un BEESAN, j'ai travaillé au club « mer et sport » à Deauville et postulé en 2007 au poste de responsable de bassin au centre aquatique de La Ferté-Macé.

Avez-vous déjà des projets pour cette nouvelle saison ?

Une restauration brasserie sous forme de formules « plat – entrée » ou « plat-dessert ». Une vente sur place ou à emporter sera proposée, les prix restent à déterminer mais je souhaite proposer une carte de 5 à 15 €.

La bière et les cocktails, avec ou sans alcool, seront proposés ainsi qu'une carte de vins et cidres (*à consommer avec modération*).

J'aimerais également organiser des soirées musicales avec plat unique.

La musique rythmera le quotidien du bar de la plage avec un écran diffusant musique tout au long de la journée et la chaîne Tout le Sport.

Des animations seront développées : concours de jeux de société, de cartes, concours de consoles de jeux...

Avez-vous des projets liés à l'extension du bâtiment ?

Dans la partie accueil, anciennement occupée par le service sports et loisirs, j'aménagerai une salle de restauration qui sera plus particulièrement dédiée à l'accueil de la jeune clientèle.

Championnat de France de swin en double 5 - 6 - 7 juillet 2013

Depuis maintenant 20 ans, l'Association Swin Fertois, forte d'une quarantaine de membres dynamiques et motivés, anime sportivement le terrain de La Ferté-Macé.

La configuration et l'entretien de celui-ci nous ont permis d'être sélectionnés par la Fédération Sportive de Swin pour l'organisation du championnat de France en double en 2013. Nous préparons, d'ores et déjà, activement ce grand rendez-vous. Nous proposerons aux 168 joueurs sélectionnés trois jours de compétition de

grande qualité et différentes animations qui feront de La Ferté-Macé un rendez-vous incontournable les 5 – 6 et 7 juillet : initiation à la pratique du swin, randonnée pédestre dans le Pays Fertois, marché du terroir, repas dansant avec orchestre, etc.

L'ensemble des activités sera ouvert à tous.

Nous espérons vous voir nombreux découvrir la pratique de notre sport ainsi que l'esprit de convivialité de l'Association Swin Fertois. ■



Dans la partie anciennement occupée par les maîtres nageurs, j'ai prévu l'agrandissement du bar.

Quelle sera l'amplitude d'ouverture de l'établissement ?

Dans un premier temps et en fonction du développement de l'activité, j'ouvrirai tous les jours selon les horaires suivants :

Du lundi au jeudi ainsi que le dimanche de 10 h 00 à 23 h 00, les vendredis et samedis de 10 h 00 à 1 h 00.

L'installation de la wifi est prévue.

Comptez-vous créer des emplois ?

J'ai prévu le recrutement d'un cuisinier et la possibilité d'engager 2 ou 3 serveurs saisonniers en fonction de l'activité de l'établissement.

Cyril ASSENARD souhaite donc développer de nombreuses activités et ainsi fidéliser sa clientèle. Son objectif est de satisfaire tous les publics qui fréquenteront le bar de la plage. Vous pouvez suivre son actualité sur facebook : « le SIEBENSEPTSEVEN »

Tous nos vœux de succès l'accompagnent. ■

Les Triathlons du Lac

En coordination avec la municipalité de La Ferté-Macé, FLERS TRIATHLON souhaite réaliser un week-end de triathlon autour de la base de loisirs de La Ferté-Macé.

Ce week-end festif et sportif vise les objectifs suivants :

- Créer une animation annuelle pérenne sur la base de loisirs de La Ferté-Macé ;
- Favoriser le tourisme en mettant en valeur l'environnement naturel remarquable de La Ferté-Macé et des communes participantes ;
- Donner la possibilité aux enfants de s'initier aux sports enchaînés grâce à l'épreuve jeune ;
- Faire connaître le triathlon grâce à l'épreuve découverte, ouverte à tous ;
- Créer une épreuve courte distance qui, en présentant des difficultés techniques attrayantes dans un cadre naturel exceptionnel, devienne une référence sur le plan régional à court terme et national à moyen terme.



Le samedi 22 juin 2013 après midi

Un triathlon jeune

Mini poussins et Poussins

(enfants nés entre 2004 et 2007) de 12 h 00 à 12 h 30.

Les distances seront :

- Natation : 50 m
- Vélo : 1 000 m
- Course à pied : 400 m

Pupilles

(enfants nés en 2002 ou 2003) de 12 h 30 à 13 h 00.

Les distances seront :

- Natation : 100 m
- Vélo : 2 000 m
- Course à pied : 800 m

Benjamins

(enfants nés en 2000 ou 2001) de 13 h 00 à 14 h 00.

Les distances seront :

- Natation : 150 m
- Vélo : 3 000 m
- Course à pied : 1 200 m

Un triathlon XS

ouvert aux licenciés ou non licenciés nés en 1999 ou avant avec possibilité de participer en relais de 15 h 30 à 17 h 00.

Les distances seront :

- Natation : 250 m
- Vélo : 5 000 m
- Course à pied : 1 600 m

Le dimanche 23 juin 2013 après midi

Un triathlon M

ouvert aux licenciés ou non licenciés nés en 1995 ou avant avec possibilité de participer en relais de 14 h 00 à 18 h 00.

Les distances seront :

- Natation : 1 500 m (2 x 750 m avec sortie à l'australienne après 750 m)
- Vélo de route : 42 km (2 boucles)
- Course à pied : 10 km (4 tours du lac)

Renseignements et inscription sur le site : www.lestriathlonsdulac.fr



« Journée... nature ! »

Dimanche 26 mai 2013

Le programme est en cours de finalisation et on peut déjà prévoir les activités de la matinée à partir de 9h (départ de l'esplanade derrière les 3 îles) :

- « randonnée pédestre et jogging sur le sentier des bornes cavalières »,
- marche nordique,
- randonnée équestre et attelage avec la participation de « La Péleras »,
- randonnée vélo,

- parcours VTT (en utilisant les différents circuits des autres disciplines),

- parcours d'orientation.

Un apéritif sera offert aux environs de midi, suivi d'un repas buffet et grillades.

Des stands seront installés et tous les participants qui viendront nous rejoindre pourront participer aux différentes activités de la base de loisirs : le swim golf, le tir à l'arc, la voile, l'hydro-modélisme, la pêche... ■

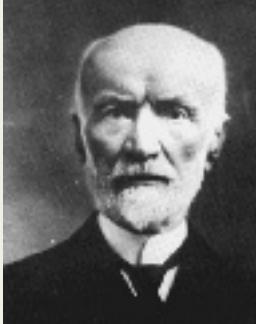
■ La bibliothèque « en folie » !



2013 est un millésime tout particulier pour la bibliothèque puisque c'est un double anniversaire : celui des 30 ans de la bibliothèque et les 100 ans de l'élection de Jean-Pierre Brisset comme *Prince des penseurs*. Ces deux anniversaires nous ont fait choisir la folie comme fil rouge de nos animations.

La bibliothèque a 30 ans ! Inaugurée en 1983 la bibliothèque du Grand Turc a pris quelques rides. Aussi va-t-elle faire peau neuve par des travaux de rénovation et de modernisation. Ils commenceront en 2013. C'est donc une année un peu folle qui nous attend puisqu'il va falloir déménager le temps des travaux. Reconsidérer, trier et mettre en cartons les collections pour les installer dans un autre lieu où nous vous accueillerons provisoirement.

Cette année 2013 marque également le centenaire de l'**élection de Jean-Pierre Brisset au rang du Prince des penseurs à Paris le 13 avril 1913**. Depuis, Jean-Pierre Brisset est reconnu comme l'un des plus célèbres fous littéraires.



■ Mémoire de l'eau

Chemin de traverse entre musiques traditionnelles, électroniques et improvisées

L'association **ESCALE** et la médiathèque de La Ferté-Macé s'associent dans le cadre du programme d'animations 2013 de la médiathèque départementale de l'Orne et accueillent Camel Zekri et Dominique Chevaucher pour leur projet « Mémoire de l'eau ».

Ces intervenants, musiciens hors du commun aux expériences riches et atypiques, alliant des musiques traditionnelles d'Afrique du Nord au jazz en passant par les musiques expérimentales, organisent le « Festival de l'eau ». 5 éditions ont déjà eu lieu au Niger, Centrafrique, Mali, Sénégal... Des musiciens du monde entier descendent un grand fleuve en pirogue, vont à la rencontre des habitants, échangent, se rencontrent en musique.

Le projet Mémoire de l'eau vous est proposé en 3 temps :

- Tout d'abord, une exposition de photographies tirées du « Festival de l'eau » sera présentée à la bibliothèque. Vous découvrirez les rencontres, danses, masques, matières... qui ont marqué leur périple.
- Ensuite, participez à un atelier de création de carte postale sonore : évocation de la ville à partir d'enregistrements suggérant le territoire. Cet atelier mêle écoute et traitement sonore sur ordinateur.
- Enfin, ouvrez grand vos oreilles pour un concert-vidéo évoquant de manière sonore et poétique le festival de l'eau. Chants, guitare, témoin, percussions, vidéos se succèdent lors de ce concert alliant musiques traditionnelles et improvisations. Les jeunes ayant participé à l'atelier nous présenteront leur carte postale sonore en 1^{re} partie.

La Ferté-Macé spectacles

■ La saison continue...
« moi, j'y vais »

PAUVRE MARTIN - chanson française

Tout public à partir de 10 ans

Dans le cadre du festival le printemps de la chanson

Jeudi 21 mars 2013 - 20 h 30 salle Gérard Philipe

Entre poésie et critique sociale, les formules et les jeux de mots mettent en évidence un humanisme et ses émotions. Sur scène, Pauvre Martin distribue les images et les sentiments, il est tantôt un pierrot avec une plume pour vous dire sa poésie, tantôt un épouvantail pour déranger vos esprits.



Les portraits sont finement ciselés, la caricature est élégante, les doutes sont exprimés. Au final, ça sent la joie de vivre sous des trésors d'imagination.

Site web : www.pauvremartin.com

TRIO SAFAR - Musique du monde

Tout public à partir de 8 ans

Jeudi 23 mai 2013 - 20 h 30 - salle Lycée des Andaines

Christian Maes, artiste voyageur, s'ouvre à toutes les expériences, abordant les folklores, de l'Irlande à Madagascar, du Morvan à la Jordanie. Musicien autodidacte, il forme avec le musicien jordanien Abdelhaleem Al Khatib au qanun et Étienne Gruel, de L'Hijâz'Car aux percussions, le Trio Safar. Ensemble ils rapprochent les cultures orientales et occidentales, animés par l'envie de créer un espace musical improbable, ouvert et intense, un pont entre deux cultures. Les résonances du qanun se mêlent ainsi aux respirations de l'accordéon, soutenues par les accents des percussions. Leur rencontre est une symbiose explosive et virtuose du jazz et des musiques traditionnelles du Proche Orient. Une destination musicale unique pour les amateurs de musiques du monde.



Site web : www.myspace.com/trio.safar

FESTIVAL LES ANDAIN'RIES - Humour

Mardi 23 avril 2013 à 20 h 30 - Salle Gérard Philipe

Soirée présentée par Jean-Jacques et Jacky MATTE

Avec en 1^{re} partie

CHRAZ, cet humoriste aborde différents thèmes : le racisme, l'immigration, les inégalités, l'écologie, la rigidité, les certitudes, l'avidité, le mépris de ceux qui ont tout pour ceux qui n'ont rien.

Site web : www.chrazland.com

2^e partie

Frédéric FROMET, le ton est direct, drôle et grinçant. Un vrai gentil qui s'amuse comme un petit fou à chanter de drôles de méchancetés.

Site web : www.fredericfromet.fr

Billetterie saison culturelle :
guichet sur place à la bibliothèque municipale
espace culturel du grand turc 02 33 37 47 67
ou sur le site www.lafertemace.fr

Sauf spectacle des Andain'ries billetterie directement auprès de l'office du tourisme de La Ferté-Macé ou www.andainries.fr

Fonctionnement de la Communauté de Communes La Ferté-St-Michel

A compter du 1^{er} janvier 2013, il a été créé une Communauté de Communes composée des communes de La Ferté Macé et de Saint-Michel-des-Andaines qui a pris la dénomination de « Communauté de communes La Ferté-Saint-Michel » et dont le siège est fixé à la mairie de La Ferté-Macé.

Lors du Conseil Communautaire du 5 janvier 2013, les délégués communautaires ont procédé à l'élection du Président et des Vices-Présidents :

Président : Jacques DALMONT

1^{er} Vice-Président : Sylvain JARRY

2^e Vice-Président : Thérèse LETINTURIER

3^e Vice-Président : Guy FERON

Les compétences transférées à la Communauté de Communes du Pays Fertois sont les suivantes :

- Aménagement de l'espace communautaire ;
- Développement économique ;
- Voirie communautaire ;
- Politique du logement social d'intérêt communautaire ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement.



Pour toute compétence transférée, il y a transfert des recettes et des charges correspondantes. Le fonctionnement sera assuré par des services « mutualisés », avec transfert du personnel, lorsque la charge de travail le justifie. Le personnel des services espaces verts et voirie sont transférés à la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes est un EPCI à fiscalité propre.

Une part du budget communal et de la fiscalité sont transférés à la CDC mais le montant global des impôts payés par les habitants reste identique.



Installation du Conseil Communautaire Discours du Président

Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'accordez en m'élisant Président de la Communauté de Communes La Ferté-St-Michel.

Avec ce nouvel outil, nous allons maintenant nous tourner vers l'avenir et je suis convaincu que cette naissance est un acte fondateur de notre territoire. Les conditions dans lesquelles nous avons préparé cette intercommunalité nous confortent dans cette perspective d'avenir :

– tout d'abord le climat de confiance dans lequel nous avons travaillé. Avec les élus des 2 communes, nous avons ouvert les dossiers pour avancer ensemble. Le fonctionnement sera basé sur un véritable travail en équipe, respectueux du dynamisme et de la disponibilité de chacun, pour parvenir à un consensus le plus large possible.

Le 2^e élément fort est la qualité des supports administratifs et techniques qui nous ont été apportés par les services de la ville. Notre CDC pourra s'appuyer sur ces services. A une époque où la concurrence entre les territoires est de plus en plus forte, l'avenir sera pour les collectivités qui disposent en interne des compétences et des expertises suffisantes. C'est dans cette optique que la CDC disposerà de son personnel pour exercer pleinement les compétences transférées, et pour les services supports, nous avons pris le parti de mutualisation, sans aucun doublon. La CDC La Ferté-St-Michel pourra donc s'appuyer sur les services existants. C'est un atout.

Je me permets de rappeler les grands principes qui ont participé à la construction de notre projet :

- La CDC La Ferté-St-Michel constitue une étape transitoire avant la construction d'une intercommunalité à l'échelle du sud bocage. Cette CDC devra être le moteur de la construction future.
- Toute compétence transférée l'est de manière globale pour qu'elle soit exercée pleinement, sans ambiguïté.
- Nous avons pris en compte les compétences intéressant directement les 2 communes, porteuses d'avenir pour l'activité du territoire et la vie quotidienne des habitants. Il y aura alors une véritable synergie pour construire notre projet.

– Pour toute compétence transférée, il y a transfert des recettes et des charges correspondantes. Le fonctionnement est assuré, soit par des services mutualisés, soit par transfert du personnel, lorsque le service correspond à la mission transférée.

Il n'y a pas création de service ou de structure supplémentaire. C'est donc une opération neutre pour la fiscalité, et donc pour les impôts payés par les habitants. La nouvelle dotation de fonctionnement versée par l'état apportera une véritable marge de manœuvre financière supplémentaire. Ce gain financier est estimé à plus de 200 000 €.

C'est ainsi que les principales compétences transférées sont, l'action économique, le logement social et des équipements structurants comme l'aire des gens du voyage, et le projet de création du Foyer de Jeunes Travailleurs, et enfin l'aménagement de l'espace, la voirie et les espaces verts.

Toutes ces compétences seront menées avec volontarisme, dans un cadre financier sécurisé.

Pour obtenir des résultats dans tous ces domaines, mon action de Président devra être fédératrice, dans un esprit de coopération et de synthèse. Cet état d'esprit constituera le fil conducteur de mon action. Le travail des commissions sera l'élément moteur de notre organisation.

Cette sérénité et la confiance retrouvée nous permettra de mettre en avant le potentiel de notre territoire.

J'ai la conviction que l'avenir de notre bassin de vie, se joue en grande partie aujourd'hui. Nous allons démontrer notre capacité à mettre la performance de l'action publique au service du développement économique, de l'utilité sociale et environnementale. En tant que Président de la Communauté de Communes de La Ferté-Macé-St-Michel, je mesure la tâche qui m'attend, qui nous attend.

Je mettrai toute mon énergie au service de ces objectifs, je vous remercie chaleureusement. ■

Jacques DALMONT,
Maire de La Ferté-Macé,
Président de la Communauté de Communes La Ferté-St-Michel

Déclaration du 1^{er} Vice Président

Élu comme 1^{er} vice-président chargé des finances et du développement économique de la nouvelle Communauté de Communes LA FERTÉ-SAINT-MICHEL. J'en suis honoré. Comme maire de SAINT-MICHEL-DES-ANDAINES, je tiens à remercier chacun et chacune de la confiance qui m'est faite pour cette nouvelle tâche mais aussi pour les moments pas toujours faciles vécus pour cette création de CDC.

J'essaierai d'être à la hauteur dans un souci permanent de développement mutuel, de coopération active, efficace, sincère et dans un climat serein. J'ai passé ma carrière dans un organisme mutuel, je sais de quoi je parle.

Coopération, gestion, finances, c'était mon métier.

Nous ferons avec les moyens que nous avons, dans le respect d'une fiscalité que nous avons les uns et les autres sans augmentation.

Tout ce qui pourra être fait pour économiser en fonctionnement avec le même service, sera fait afin de transférer en investissement pour le bien commun de nos deux collectivités ; soyez en assuré.

J'émetts le vœu ce soir que notre nouvelle communauté soit le modèle qui donnera envie à d'autres pour que le vrai bassin de vie du bocage sud donne naissance à une grande communauté de communes le plus tôt possible.

Merci à vous. ■

Sylvain Jarry,
Maire de Saint-Michel-des-Andaines
1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes La Ferté-Saint-Michel

La Ferté-Saint-Michel le 5 janvier 2013

■ Election des vice-présidents

**Trois vice-présidents ont été élus
afin de gérer les compétences dévolues
à la Communauté de Communes
La Ferté-Saint-Michel**

1^{er} Vice-Président : Monsieur Sylvain JARRY en charge du budget, des finances et du développement économique

C'est un bloc de compétence central dans l'action de l'intercommunalité, à la fois pour rationaliser les moyens à mettre en œuvre, mais également et surtout pour montrer



la capacité à soutenir et à développer le tissu économique local. Il faudra donc être à l'écoute des porteurs de projets, et certains de ces projets verront le jour dès l'année 2013.

2^e vice-présidente : Madame Thérèse LETINTURIER en charge du logement social et des équipements structurants tel que le projet de Foyer des jeunes Travailleurs

Il y a un intérêt commun entre La Ferté et Saint-Michel puisque la commune de Saint-Michel dispose également de logements sociaux sur son territoire. Une réflexion de fond est menée sur la place du logement social à la fois vu sous l'angle de l'attractivité de l'agglomération en matière d'habitat, mais également sous l'angle de l'action sociale. Le projet de FJT est un équipement structurant sans aucun doute d'intérêt pour l'ensemble du territoire. Il intéresse les entreprises, il intéresse les jeunes en recherche d'emploi. On a là une démonstration de l'intérêt de l'action publique, action sociale et soutien à l'économie locale. C'est sans aucun doute un dossier fédérateur.

3^e vice-président : Monsieur Guy FÉRON en charge des travaux, de la voirie, et des espaces verts

On est là dans l'aménagement urbain et l'amélioration du cadre de vie. Des aménagements de voirie sont attendus par la population et la politique de gestion et de fleurissement des espaces verts est similaire. Les deux communes sont classées 3 fleurs. C'est sans aucun doute là encore des dossiers fédérateurs. Ces missions seront assurées à la fois par du personnel communautaire, précédemment agents de chacune des communes, en complémentarité avec des interventions d'entreprises. ■

« Espaces verts... une pratique plus respectueuse de l'environnement »

Depuis 2008, la municipalité a décidé de réduire de manière significative les traitements phytosanitaires. Pour y parvenir, tous les aspects de l'activité du service ont dû évoluer.

➤ Les agents ont été sensibilisés à la toxicité des produits et à l'optimisation de leur utilisation.

- Mise en place de registres d'utilisation.
- Mise à disposition des fiches techniques et de sécurité.
- Étalonnage des pulvérisateurs.
- Mise en conformité des protections individuelles pour les agents.

➤ Beaucoup d'endroits précédemment désherbés chimiquement ont été gérés différemment :

- En-herbage de certains pieds de murs, engazonnement et plantation autour de pieds d'arbres (par exemple route de Bagnoles et Boulevard d'Andaines).
- Utilisation massive (90 m³) de broyat de taille et de pin sur les massifs d'arbustes et de fleurs.
- Paillage au chanvre.
- Bétonnage de dessous de bancs (plan d'eau) et de pieds de poteaux.
- Semis de sedum (au carrefour devant le lycée des Andaines) qui pousse dans un sol sablo-gravillonneux et dispense l'épandage chimique.

➤ Utilisation de techniques de désherbage alternatives :

- Désherbeurs au gaz qui tue l'herbe indésirable par un choc thermique. Ce procédé, qui dispense totalement du chimique, ne peut être utilisé partout (risque d'incendie) et nécessite plus de passage donc plus de main d'œuvre. Deux agents ont été embauchés.
- Plan de passages de la balayeuse qui empêche la pousse dans les joints et angles de la voirie.

- Utilisation de la binette et du réciprocateur (pour désherber les pieds d'arbres sans les blesser). Là aussi, cette dernière pratique nécessite une main d'œuvre supplémentaire.

➤ Puisque certaines pratiques « mangent » du temps, il faut en gagner par ailleurs :

- Baisse de 25 % du fleurissement entre 2008 et 2011 (de 26 000 à 19 500 fleurs).
- Baisse de 60 % du nombre chrysanthèmes désormais réservés au cimetière et au centre ville.
- Plantation de vivaces beaucoup moins gourmandes en soins et en arrosage.
- Introduction de prairies fleuries pluriannuelles nécessitant peu d'entretien.
- Tonte en mulchage.

➤ Remplacement des procédés chimiques par des solutions animales ou végétales :

- Lutte biologique en serre et tunnel (endroits fermés où les toxines agressaient les agents).
- Introduction des chrysopes dans les bacs à fleurs.
- L'engrais de fleurissement minéral est remplacé par de l'engrais organique.

➤ Cette évolution doit se poursuivre mais déjà ses effets sont positifs :

L'environnement souffre moins parce que l'eau de surface transporte beaucoup moins de molécules chimiques.

Ce changement opéré en douceur n'a pas nui à la qualité indéniable du travail produit par les agents : La Ferté-Macé a conservé ses « trois fleurs » et le plaisir des yeux est toujours d'actualité.

L'arrêté préfectoral du 28 juillet 2011 interdisant l'utilisation de produits à moins d'un mètre d'un écoulement d'eau n'a pas surpris le service. Il prévoit jusqu'à 75 000 euros

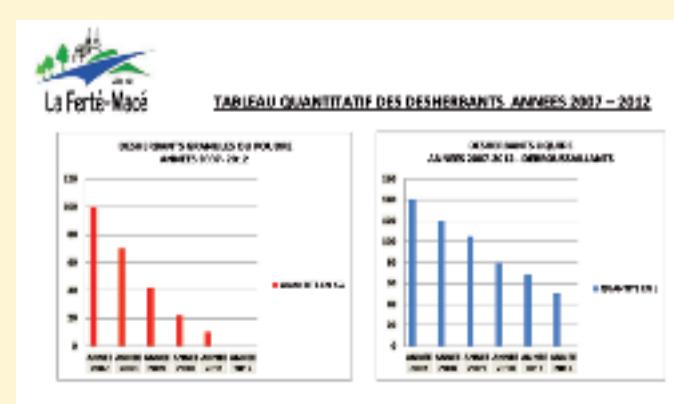
d'amende et 2 ans d'emprisonnement aux contrevenants : agriculteurs, entreprises, particuliers et collectivités... ■

Le saviez-vous ?

➤ Toutes les tontes qui arrivent à la déchetterie de La Ferté-Macé sont emportées par camions à Sées : ce sont des dizaines de voyages qui coûtent des dizaines de milliers d'euros. La solution ? Enlevez le panier de votre tondeuse classique, votre gazon coupé s'éliminera tout seul en quelques jours.

➤ En changeant son très vieux tunnel d'élevage de plants au profit d'un tunnel double parois avec cloison, le service espaces verts a optimisé l'utilisation du chauffage pour une consommation désormais raisonnable.

➤ Les arrosages des rond-points sont dotés d'une horloge qui permet de limiter au strict nécessaire la distribution. Un agent ajuste constamment en fonction de la météo. Et puis... est-il si grave d'avoir un gazon un peu jauni en plein mois d'août ? Il reverdra aux premières pluies de septembre !



■ De la création de l'École communale laïque de filles à la première guerre mondiale

UN LIEU QUI SE TRANSFORMERA EN PÔLE SANTÉ

En mai 1879, le conseil municipal, pour établir la gratuité complète de l'instruction primaire dans la commune tant pour les filles que pour les garçons, décide qu'il sera construit une école de filles près de la place du Midi, sur un terrain appartenant à Edouard Salles, situé au milieu de la rue à créer (rue du 14 Juillet) entre la rue de la Barre et la rue de Maure (rue du Docteur Poulain). Elle se composera de deux classes et d'un logement d'institutrices avec la façade au midi. L'ouverture est souhaitée pour septembre 1880. L'architecte retenu, Mercier et celui qui dessina notamment les plans de l'hospice et du presbytère de La Ferté-Macé. Le 27 février 1880, est soumis au conseil municipal un plan rectificatif de la « maison d'école de filles » qui comprendra la maison d'habitations des directrices au centre de la construction et en saillie de 33 centimètres. En attendant cette réalisation, en septembre 1880, une école communale laïque et gratuite de filles (93 élèves) est ouverte dans l'ancienne école de garçons, libérée en 1876 et, située dans l'immeuble de la mairie. Précédemment, la seule école de filles était celle des sœurs d'Évron (école Notre-Dame).

Il est à rappeler que pendant une bonne partie du XIX^e siècle, à La Ferté-Macé, l'enseignement est assuré par l'Église. Dans les années 1870, les choses changent avec la volonté de l'État républicain, de promouvoir un enseignement laïc, obligatoire et gratuit. Dans ses **Mémoires et chroniques** de 1896, le curé de la paroisse, l'Abbé Macé, évoque la tension existante avec la municipalité républicaine, à l'époque de l'ouverture de l'école laïque de filles : « la commune oubliait les services plus que séculaires de nos sœurs d'Évron... Quelle pression n'a-t-on pas exercée ! Le Bureau, disait-on, refuserait du pain aux pauvres qui n'enverraient pas leurs enfants à cette classe ! Et puis c'est si grave de déplaire à monsieur le maire... Enfin, au sortir de l'école, il n'y aura plus que des savants avec exemption du travail... 93 filles rentrèrent dans cette école ouverte par mauvais esprit, mais dirigée par des maîtresses généralement chrétiennes ». En 1883, rue du 14 Juillet, elle accueille 240 élèves et 312 quatre ans plus tard.

Si en 1891, l'école communale de garçons se voit dotée d'une École Primaire Supérieure (E.P.S.) ce n'est qu'en 1908 qu'un décret déclare d'utilité publique l'installation d'une E.P.S. fille à La Ferté-Macé. Avant sa parution, le 5 avril 1908, **Le Réveil Fertois**, journal républicain, souligna que : « la création de cette école favorisera le commerce local (apport de clientèle extérieure). Les ouvriers fertois seraient heureux de pouvoir donner gratuitement à leurs filles une instruction supérieure susceptible de leur faciliter l'accès d'une situation plus avantageuse que celle de leur parent ». Ironie du sort, en 1907, le financement de ce projet est largement facilité par les 30 000 francs (sur un coût global de 45 000 francs) de la vente par la commune de la propriété des sœurs d'Évron (école Notre-Dame). Un « secours » de l'État viendra compléter en partie ce financement, à hauteur de 12 500 francs.

Pour ce faire, une adjudication au rabais est fixée au 18 avril 1908 pour l'extension du bâtiment existant puis un terrain est acheté en 1909, à mademoiselle Niaux après la réunion du jury d'expropriation. Les plans sont confiés à l'architecte Bouteiller. Un **texte du 28 août 1907** (Archives départementales : Z 340) indique que le projet soumis à autorisation, comprend deux parties, l'école élémentaire et l'école supérieure :

➤ École élémentaire, côté droit du pavillon central :

Quatre classes dont deux anciennes et deux nouvelles, entrée petite porte rue du 14 Juillet, maximum 150 élèves.

➤ École Primaire Supérieure, côté gauche du pavillon central :

Quatre classes, une salle de dessin, un réfectoire, accès grand portail.

➤ Au premier étage, dortoir pour les élèves des classes élémentaires et pour les maîtresses, des chambres.

➤ cour (670 m²) et préau clos et couvert.

Pour l'inauguration est organisée une grande fête laïque sur deux jours et la mise en place de trains supplémentaires. Elle est critiquée par **l'Écho de La Ferté-Macé**,



journal conservateur qui parle d'inscriptions antireligieuses et « blocardes ». Le samedi 8 octobre 1910 : distribution de pain, de viande et de vin aux indigents, concerts, retraite aux flambeaux... Le dimanche 10, en présence notamment du sous-secrétaire d'État à la marine, Chéron, du préfet, des parlementaires du département et des élus locaux, la fête se déroule sur l'ensemble de la journée : salves d'artillerie dès 9 heures, enlèvement de ballons libres, concerts par la musique du premier génie de Versailles, la musique municipale de Vire..., cortège entre la gare et l'hôtel de ville, banquet pour les officiels, exercices de gymnastiques par différents groupes, inauguration de l'école à 15 heures, exercices de gymnastiques, concert, illuminations des édifices publics, des rues et des places, grand feu d'artifice.

En 1913, l'École Primaire Supérieure regroupe trois années d'étude, une section préparant au brevet supérieur et une section ménagère. Les résultats des examens de cette année sont les suivants :

- Brevet élémentaire : 12 reçus sur 13 candidats.
- Brevet supérieur : 3 reçus sur 6 candidats.
- Certificat d'étude primaire supérieur : 7 reçus sur 7 candidats.
- Concours d'admission aux Écoles Normales d'Alençon et de Caen : 4 reçus sur 5.

Michel LOUVEL ■



"Pierres en Lumières"
samedi 18 mai 2013

Fête médiévale
à la **Ferté-Macé**

Figurez-vous qu'en 1385, un fait divers affreux a endeuillé la ville de La Ferté-Macé : une truie (la gore !) a dévoré un enfant et Fertois... la criminelle cochonne a été interpellée, jugée comme il se doit et condamnée à être pendue haut et court, normal... mais comble de malheur, le souvenir de ce meurtre tragique a traversé les siècles sous la dénomination erronée de « Truie de Falaise » simplement parce qu'alors la ville dépendait de la juridiction de Falaise !!!

Double peine pour la pauvre La Ferté-Macé qui voit un de ses enfants mangé et toute la publicité en revenir à Falaise !

Nous avons décidé que c'en était assez et nous nous proposons de réhabiliter la « Truie de La Ferté-Macé » en une déambulation festive et théâtralisée le 18 mai prochain en soirée. Pour planter le décor, nous organisons un après-midi de jeux médiévaux au milieu d'un marché d'échoppes et de producteurs qui se poursuivra en soirée par une « **GRANDE REPRESENTATION THÉATRALE et MUSICALE** » et se terminera autour d'un morceau de cochon grillé !!!

Toute la population est invitée à participer...

Cette année à La Ferté-Macé, le samedi 18 mai « Pierres en lumière » se déclinera en plusieurs temps :

- En début d'après-midi : festival des jeux traditionnels en centre ville.
- En milieu d'après-midi : installation d'un marché de producteurs et d'artisans représentant les vieux savoirs-faire...
- En début de soirée : conférence sur les procès d'animaux (à confirmer).
- Vers 20 h 30 : départ d'une grande déambulation théâtrale, humoristique et musicale dans les rues de la ville qui réhabilitera notre truie assassine de 1385. ■

« Zoom... sur une entreprise fertoise



La Ferté-Confection est une industrie de prêt-à-porter féminin haut de gamme, située boulevard de Contades à La Ferté-Macé depuis 1987, employant 75 personnes hautement qualifiées à La Ferté-Macé et qui a lancé un plan de recrutement de 13 personnes en novembre dernier.

INTERVIEW DE JEAN-PIERRE BERNARD, GÉRANT

Quelles sont les perspectives pour cette entreprise ?

La Ferté-Confection est une industrie de prêt-à-porter féminin haut de gamme, installée en Normandie, à La Ferté-Macé, à 200 km à l'ouest de Paris.

■ Permanence active de Joaquim PUEYO, Député

Joaquim PUEYO, député de la première circonscription de l'Orne, a choisi La Ferté-Macé pour sa première permanence active le 6 décembre dernier.

La matinée a débuté par un échange avec les habitants, les élus et les acteurs socio-économiques. Elle s'est prolongée par la visite de l'entreprise « LACROIX EMBALLAGE », spécialisée dans la fabrication de boîtes de fromage, située en zone industrielle Beauregard. Cette entreprise est présente à La Ferté-Macé depuis 1981 et compte un effectif de 40 à 45 salariés sur le site.

A ce jour, l'entreprise « LACROIX EMBALLAGE » compte 11 sites en France et 11 à l'étranger : 140 à 150 millions d'emballages essentiellement des boîtes à fromage sortent de cette usine.

Le Président Directeur Général, Monsieur Bruno LACROIX s'est déplacé personnellement du Jura pour présenter son entreprise.

Il estime que les sites français ont un niveau de charges trop élevé et que la lourdeur administrative pèse sur la compétitivité des entreprises.

Joaquim PUEYO à l'écoute de ces arguments, espère qu'avec le pacte de compétitivité, les entreprises retrouveront des marges de manœuvre. Le gouvernement doit donner des moyens juridiques et financiers afin de soutenir les entreprises et l'activité économique.

Notre député a donné rendez-vous dans un an au président des établissements LACROIX afin d'échanger sur le retour des dispositions prises au plan national. ■

La Ferté-Confection

Notre atelier est spécialisé dans le vêtement flou : jupe, pantalon, chemisier, robe et veste non structurée, lingerie de nuit et de jour.

Il s'y travaille tous types de tissus coupés, cousus : maille (jersey de soie, coton) et chaîne et trame (gabardines, laines mais surtout les soies les plus légères, mousseline, organza...), avec des motifs placés ou non.



Ces tissus agréables aussi bien au toucher qu'au regard présentent cependant quelques difficultés en confection, ce qui nécessite une très grande technicité des opératrices.

Nous sommes particulièrement fiers de quelques produits que nous avons réalisés pour la haute couture (jupe de 596 morceaux à assembler ; bustier de 112 morceaux...).

Aujourd'hui notre clientèle est essentiellement composée de Yves Saint Laurent, Chloé, Céline, Nina Ricci, Andrew GN (un créateur chinois qui a fait le pari du luxe français pour les marchés chinois et américain), Balmain...

Nous intervenons tant pour la production que pour les répétitions de collections, en quelques quantités que ce soit (même à l'unité).

Nous sommes reconnus pour le niveau et la régularité de la qualité et pour la rigueur dans le respect de nos engagements de livraison.

Nous disposons d'un système Lectra de CAO et coupe, régulièrement remis à niveau, et d'un parc important d'équipements spéciaux.

La qualité

Des contrôles qualité sont réalisés à toutes les étapes de la conception d'un vêtement, de la réception des matières premières nécessaires à sa réalisation jusqu'à sa mise sous housse de protection pour l'expédition.

Le respect des délais

L'organisation en ateliers flexibles de production permet de responsabiliser chaque équipe d'opératrices autour d'un produit et de s'engager ainsi directement sur le respect des délais.

Un outil moderne de production

Le parc machines de l'entreprise évolue constamment pour répondre aux besoins des clients sollicitant de plus en plus de finitions spéciales et toujours plus exigeantes en terme de délais et de qualité. ■



ATELIER DES TERRITOIRES

■ La ville de La Ferté-Macé, retenue dans un projet national « atelier des territoires »

La ville de La Ferté-Macé, retenue dans un projet national « atelier des territoires ».

Sur proposition de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), et de la Direction Départementale des Territoires (DDT), la ville fait partie des 15 sites retenus au niveau national pour participer à un atelier « refaire ville » sur la thématique de l'aménagement et de l'urbanisme.

Pendant 1 an, La Ferté-Macé va être l'objet de toutes les attentions de la part de l'État, avec le regard neuf et extérieur d'une équipe projet (urbaniste, paysagiste, économiste, écologie urbaine). Nous disposerons alors, d'un document-guide avec esquisses, cartographies, rapport de synthèse. Cet atelier nous fera progresser, pour formaliser une stratégie de territoire, et la marche à suivre pour la mettre en œuvre.

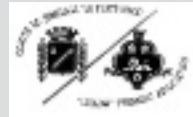
Le 18 mars le maire sera reçu au ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, à l'Arche de la Défense pour le lancement national de l'atelier.

En retenant notre candidature, le jury national positionne La Ferté-Macé et notre territoire, dans une dynamique de long terme.

Comités de jumelage

Bienvenue... Welcome... Wilkommen...

LA FERTÉ LUDLOW



Séjour de nos amis anglais à La Ferté-Macé du Vendredi 3 mai 2013 arrivée vers 18 h au Mardi 7 mai départ vers 5 h.

Contact : M. Bernard Blondeel – Président : 02 33 37 06 44.

LA FERTÉ NEUSTADT



Séjour de nos amis allemands à La Ferté-Macé du Jeudi 9 Mai 2013 au Dimanche 12 mai départ 8 h.

Contact : M. Loïc Vavasseur – Président : 09 50 44 33 61.

La ville de la Ferté-Macé et les comités de jumelages réservent le meilleur accueil à nos partenaires européens.

LA RESSOURCERIE

L'association Coup de pouce-solidaire a ouvert la Ressourcerie, située 21, boulevard de Contades.

Il s'agit d'une structure de collecte et de valorisation des déchets. Ceux-ci peuvent ensuite être revendus à prix modiques au grand public après un éventuel recyclage : meubles, électroménager, jouets, vêtements.

Monsieur Antoine FOUREL, responsable, vous accueille aux jours et heures d'ouvertures suivants : Lundi, mardi et vendredi de 14 h 00 à 17 h 00. Samedi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

E-mail : coupdepouce-solidaire@orange.fr

VISITES DU JEUDI ORGANISÉES PAR L'OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme propose, tous les jeudis, à compter du mois d'avril jusque fin août, des visites de la ville.

Départ à 14 h 30, face à l'Office de Tourisme pour une visite guidée de 2 heures : Église Notre Dame, Chapelle Romane, Trésorama, salles de la mairie...

S'inscrire auprès de l'Office de Tourisme : 02 33 37 10 97.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE L'OFFICE FERTOIS DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

A compter du lundi 4 mars 2013, le bureau de l'OFCL, situé cour du Grand Turc, change ses horaires d'ouverture au public.

Le bureau sera dorénavant ouvert :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00

Mercredi : 8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00

Vendredi : 13 h 30 - 17 h 00

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

ENTRE ESPOIRS ET INQUIÉTUDES ?

Cette année 2013 porte des espoirs :

- la création de la nouvelle Communauté de Communes ouvre des perspectives (des dotations financières renforcées par l'importance des transferts de compétences, l'apprentissage d'une intercommunalité que nous espérons plus authentique par les transferts de personnel et surtout par l'état d'esprit qui a présidé à sa naissance) ;
- le pôle de santé entre dans la phase de réalisation après tant de délais, de péripéties qui risquaient de voir le projet s'enliser ;
- l'achèvement de l'aménagement du centre-ville qui a tellement traîné, entre contentieux et remises en cause.

Pour tout cela il était temps de sortir des retards et des blocages.

Parce que des inquiétudes sont renforcées par les tendances récentes :

- le dernier recensement indique que la commune est passée sous la barre des 6 000 habitants. C'est un fait majeur qui doit alerter ;
- la fragilité du tissu économique local accentuée par le contexte d'une crise qui n'est pas finie ;
- la baisse des financements publics.

Tout cela nécessite d'être rigoureux, de s'interroger sur la pertinence des dépenses de fonctionnement et sur certains investissements, de faire preuve de prudence dans des projets qui entraîneront des coûts de fonctionnement ultérieurs (restructuration du quartier Prévert, du secteur culturel, de l'animation sociale). Il faudra ne retenir que ce qui a un impact fort pour toute la population et ne pas vivre au-dessus de nos moyens.



TARIFS DE LA SALLE DES 3 ILES

Le rez de chaussée de l'établissement « les 3 Iles », situé sur la base de loisirs, dispose d'une surface de 195 m², loué en tant que salle polyvalente pour y accueillir des manifestations familiales ou culturelles, des séminaires...

Les particuliers et les associations peuvent solliciter la location de cette salle.

Les tarifs sont ainsi fixés (délibération du 17 décembre 2012) :

Durée de location		Fertois
Week-end	Du vendredi après-midi 16 h au lundi matin	190 €
1 jour		80 €
5 jours	Du lundi au vendredi 12 h	340 €
Semaine complète	7 jours du lundi matin au lundi matin	500 €

Une caution de 250 € sera sollicitée.

Forfait ménage : 50 €

Électricité (sur la base du relevé des compteurs lors des états des lieux d'entrée et de sortie) :

- Heures pleines : 20 centimes/Kwh
- Heures creuses : 15 centimes/Kwh

Règlement de la location 1 mois avant la remise des clés.

UN NOUVEAU SERVICE À LA POPULATION « LA PRÉ-PLAINE EN LIGNE »

Vous êtes victime d'une atteinte contre les biens pour laquelle vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur, simplifiez vos démarches et gagnez du temps en effectuant, de n'importe quel accès à internet, une pré-plainte en ligne. Ce dispositif sera étendu à l'ensemble du territoire durant l'année 2013.

La pré-plainte en ligne vous permet, lorsque vous êtes victime d'une infraction contre les biens dont l'auteur est inconnu, de renseigner un formulaire de pré-plainte en ligne et d'obtenir un rendez-vous auprès de commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie de votre choix pour signer votre plainte. « La pré-plainte en quelques clics » sur le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

SITE INTERNET DE LA VILLE

Vous souhaitez plus d'informations sur la ville, vous pouvez consulter le site www.lafertemace.fr

Une refonte du site est actuellement en cours. Si vous souhaitez nous faire part de vos commentaires ou idées pour l'améliorer ou si vous constatez une erreur, contacter le service communication : s.gouault@lafertemace.fr

tribune de l'opposition et infos pratiques

OUVERTURE HORAIRES DÉCHETTERIE

Les déchetteries sont des espaces clos et gardiennés qui permettent d'évacuer dans de bonnes conditions les déchets non collectés en porte à porte par le service d'enlèvement des ordures ménagères :

Lundi : 13 h 30 à 18 h 00. Mardi – mercredi – vendredi – samedi : 8 h 30 – 12 h 00 et 14 h 00 – 18 h 00. Jeudi : jour de fermeture.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les jours et heures de ramassage ne changent pas.

Le Sirtom de la région Flers-Condé qui collecte nos ordures est passé en monoflux grâce à la modernisation du centre de tri (le Sirtom gère entièrement le tri).

Un seul contenant suffira donc pour les papiers et emballages recyclables. Le verre doit être déposé dans les containers prévus à cet effet.

UN NOUVEAU MOBILIER URBAIN

Afin d'offrir une meilleure lisibilité de l'information municipale, les planimètres installés sur le territoire communal vont être changés. Les emplacements vont être revus en fonction de la signalétique du territoire et des plans de ville seront affichés aux entrées de l'agglomération.

Ce changement devrait intervenir dans le courant du premier semestre 2013.

MODIFICATIONS DES HORAIRES D'OUVERTURE

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Au sein de la Résidence du Val Vert 4 rue d'Alençon
Du lundi au mardi de 8 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Le mercredi de 8 h 00 à 12 h 30

le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. **Fermé au public le vendredi après-midi.**

Service Logement

Au sein de la Résidence du Val Vert 4 rue d'Alençon
Du lundi au mardi de 14 h 00 à 17 h 00
le mercredi de 8 h 30 à 12 h 00
Le jeudi de 14 h 00 à 17 h 00

Fermé au public le vendredi.

CENTRE DE LOISIRS

Horaires d'ouverture vacances d'avril

Vacances de Pâques : du 22 avril au 3 mai 2013.
Les centres de loisirs seront ouverts du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.
Fermeture le mercredi 1^{er} mai 2013.

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE VOUS ACCUEILLE

La Maison de la Petite Enfance, située au 6, rue du 14 juillet, a ouvert ses portes en janvier 2012.

Elle regroupe :

• un multi-accueil de 22 places ouvert aux enfants de 2 mois et demi à 4 ans, ouvert du lundi au vendredi, de 7 h 15 à 18 h 15.

• un club parents enfants, fonctionnant les lundi et vendredi entre 14 h et 17 h 30.

• un relais assistantes maternelles, dont les permanences ont lieu les lundi et jeudi matin de 8 h 30 à 12 h 15. Des ateliers d'éveil, proposés aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles, sont proposés à raison de 2 par mois, le jeudi matin.

Le Service Protection Maternelle et Infantile, P.M.I. (consultations de nourrissons et permanences) et le Centre d'Action Médico-Sociale Polyvalent Précoce, C.A.M.S.P.P., sont implantés en ce lieu; ils y fonctionnent les mardi et jeudi matin pour la P.M.I. et le vendredi pour le C.A.M.S.P.P.

Pour tout renseignement :

s'adresser au : 02 33 37 76 59
courriel : petite.enfance@lafertemace.fr.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, le matin de 8 h 30 à 12 h 15.

EN MARS

■ Du vendredi 1^{er} au samedi 30

Centre culturel du Grand Turc

Exposition Fred Desmots, organisée par le FDAC

Texte reprise sur site : odc-orne.com :

www.desmotsfred.blogspot.com

www.flickr.com/photos/desmotsfred

Lorsqu'on fréquente la vision photographique de Fred Desmots, la nostalgie ne tarde pas à s'emparer de votre âme. Si les scènes du quotidien sont sa source d'inspiration, elles s'éloignent bien vite d'une réalité toute matérielle pour accéder à un univers onirique. Ses portraits, en noir et blanc, bougés et soumis à l'intervention de l'artiste, ont le parfum d'un temps aujourd'hui révolu. Nombre d'entre eux semblent s'effacer sous nos yeux, ne laissant de leur visage ou de leur corps qu'une trace parfois énigmatique, parfois romantique qui nous murmure que le sablier continue de mesurer le temps qui nous est compté. La plage elle-même devient un lieu de contemplation devant l'immensité de l'Océan, un paradis perdu comme le sont aussi ces maisons refermées sur l'histoire de ceux qui y vécutent. On n'y entend aucune voix et personne ne vous y accueille. Il faut venir là pour lire Modiano « Villa triste » sans doute, et se perdre dans une rêverie où se confondent les images d'êtres aimés, aujourd'hui absents, et le jardin abandonné. **Martine GASNIER.**

Renseignements : 02 33 37 52 82 - Du lundi au vendredi 10 h 00 à 12 h 15 et 14 h 30 à 18 h 30.

■ Jusqu'au 31 mars

Visible à la médiathèque

Exposition « Mémoire de l'eau »

Tout public - Entrée libre

Atelier création d'une carte postale sonore

Ados/Adultes

Vendredi 15 mars de 20 h 00 à 22 h 00

locaux de l'association ESCALE

Sur inscription uniquement

Concert-vidéo et Carte postale sonore

Tout public - Entrée libre

Samedi 16 mars à 20 h 00, salle Jacques Prévert

Un apéro-dînatoire vous sera proposé dès 19 h 00

Renseignements à la Bibliothèque : 02 33 37 47 67

bibliotheque@lafertemace.fr • www.oeildelabib.fr

■ Mardi 19 • 18 h 30 • Place de l'Hôtel-de-Ville

Commémoration du 51^e anniversaire du « Cessez le feu » en Algérie.

■ Jeudi 21 • 20 h 30 • Salle Gérard Philipe

PAUVRE MARTIN - chanson française.

Tout public à partir de 10 ans

Dans le cadre du festival le printemps de la chanson.

EN AVRIL

■ Du mardi 2 au samedi 20

Photographies de Roger Bidault et sculptures de Jacky Requena.

■ Samedi 13 • Bibliothèque municipale

Rendez-vous devant le tableau « CV de Jean-Pierre Brisset » au premier étage de la bibliothèque pour une présentation de l'homme et de son œuvre.

■ Vendredi 19 après-midi

Carnaval des écoles.

■ Mardi 23

Festival les Andain'ries. humour (Détail pages 4-5)



EN MAI

■ Bibliothèque municipale

Organisation d'un café littéraire proposé autour de la folie : il s'agira d'échanger sur les romans qui traitent de ce thème à travers différentes histoires

À l'automne nous vous proposerons un café philo sur la folie et l'inauguration d'une plaque de rue au nom de Jean-Pierre Brisset. Les dates et plus de détails vous seront donnés dans la presse le moment venu pour chacun des rendez-vous.

■ Du vendredi 3 au mardi 7

Séjour de nos amis anglais de Ludlow.

■ Dimanche 5 • Place Général Leclerc

Traditionnel marché aux fleurs organisé par l'UCIA.

■ Du jeudi 9 au samedi 11 • Salle Rossolini

40^e exposition internationale du Meccano

Le plus cher désir de vos enfants sera exaucé si vous les emmenez visiter l'exposition internationale du jeu de Meccano, la mécanique en miniature.

Moderne, instructif, indestructible, Meccano sera pour vos enfants un jouet inlassable.

Chaque pièce est utilisable pour des milliers de constructions. Ce jeu est une excellente préparation aux métiers : d'ingénieur, d'architecte ou de mécanicien.



■ Du jeudi 9 au dimanche 12

Séjour de nos amis allemands de Neustadt.

■ Du mardi 14 au mercredi 22

Salle des expositions

Travaux réalisés par les étudiants de l'UIA (peinture, sculpture, calligraphie, enluminures, vitrine miniature et art floral).

■ Vendredi 17 • Salle Rossolini à 20 h 30

Spectacle de chant et de danse organisé par l'OFCL.

■ Samedi 18

En partenariat avec l'Office de Tourisme.

Fête médiévale dans le cadre de la journée « Pierres en Lumières » (Détail page 8).

Festival des jeux traditionnels.

■ Samedi 18 et dimanche 19

St-Michel-des-Andaines

Foire brocante géante des ANDAINES entre SAINT-MICHEL et BAGNOLES-DE-L'ORNE.

■ Jeudi 23 • 20 h 30 • Salle Lycée des Andaines
Trio Safar - Musique du monde (Détail pages 4-5).
Tout public à partir de 8 ans.

■ Week-end du 25 et 26

Opération Fête des Mères chez les commerçants fertois.

■ Vendredi 31

Fête des voisins

Invitez vos voisins et partagez votre repas avec eux. N'oubliez pas d'inscrire votre lieu de rassemblement en Mairie (02 33 14 00 40).

La ville met à disposition du matériel aux organisateurs.

EN JUIN

■ En juin - Bibliothèque municipale

Un café des arts présentera des œuvres autour de la folie.

■ Dimanche 2 • Centre équestre de la Péleras

Compétition de sauts d'obstacle catégorie poney
Gratuit - Ouvert à tout public.

■ Dimanche 9 • Centre équestre de la Péleras

Compétition de sauts d'obstacle catégorie cheval club amateur • Gratuit - Ouvert à tout public.

■ Du lundi 3 au vendredi 15

Salle d'exposition du Grand Turc

Travaux des élèves du Collège Notre-Dame

■ Vendredi 21 à partir de 18 h 00

Fête de la Musique • Centre-ville

4 scènes, 4 lieux pour accueillir musiciens amateurs ou confirmés.

Vous avez envie de participer seul ou en groupe contact : Médiathèque 02 33 37 47 67 ou e-mail : jp.gervais@lafertemace.fr

■ Dimanche 30 • École Paul Souvray

Après midi - Fête des écoles publiques

PROGRAMME DES ANIMATIONS 2013 À LA BASE DE LOISIRS DE MARS À JUILLET

■ Samedi 2 mars	Course de printemps
■ Samedi 6 avril	Hydro Modélisme (Manche du championnat de France)
■ Jeudi 16 mai	Journée sport adapté
■ Dimanche 26 mai	Départ base de loisirs En partenariat avec l'Office de Tourisme Journée nature (Détail pages 4-5)
■ Du jeudi 27 mai au lundi 10 juin	Fête foraine
■ Dimanche 16 juin	Championnat de Kayak
■ Samedi 22 et dimanche 23 juin	LES TRIATHLONS DU LAC (Détail pages 4-5)
■ Samedi 29 juin	Viking Beach Soccer Tour
■ Samedi 6 et dimanche 7 juillet	Championnat de France de Swin-Golf (Détail pages 4-5)

MANIFESTATIONS SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS ■



retour en images

Samedi 3 et dimanche 4 novembre



11^e enduro-pêche de l'association Carp'eau, démarche écologique puisque les carpes pêchées sont pesées et remises à l'eau. Cette manifestation était organisée en faveur du Téléthon. ■

Dimanche 11 novembre



Commémoration aux monuments aux morts en présence des membres d'associations d'anciens combattants, des élus, de la clique des pompiers, des représentants de la gendarmerie et des Fertois. Les élèves des écoles Paul-Souvray et de Sainte-Marie accompagnés des enseignants ont participé activement à cette cérémonie. ■



Samedi 17 novembre



Soirée de la solidarité organisée par 14 associations fertoises. Le thème abordé était le don d'organes. Ophélie Ralu, infirmière, membre de la coordination du don d'organes a présenté la législation et l'éthique qui s'impose, puis le Docteur Tanquerel, urologue a retracé l'historique des greffes. Ces 2 intervenants ont insisté sur la nécessité d'en parler aux proches afin de pouvoir prendre une décision dans un moment difficile. Quatre personnes greffées ont apporté leur témoignage, nous expliquant leur vie d'avant, puis leur difficile attente et leur vie maintenant. Ces greffés pensent à leurs donneurs et à leur famille et conseillent d'en parler autour de soi afin de favoriser les dons d'organes. Cette soirée fort intéressante s'est terminée de façon très conviviale avec le groupe de la MJC de Flers « Jazz du lundi soir ». ■

Semaine du 19 au vendredi 23 novembre



« Du sport au respect » dans le cadre de la semaine de lutte et de prévention des violences faites aux femmes, un match de football (entre l'équipe féminine fertoise et l'équipe masculine fertoise U11) s'est déroulé au stade Gaston Meillon. ■

Dimanche 2 décembre



Un agréable dimanche après-midi passé avec la chorale Oléna ; un programme varié : Mozart, Offenbach, Rossini, Verdi, Vivaldi et des chants de Noël. ■

Vendredi 7 décembre

Durant la semaine du Téléthon, les enfants des écoles ont donné un concert sur les marches de la mairie. ■



Mercredi 19 décembre

Marché de Noël organisé par l'UCIA. De nombreuses animations se sont déroulées : orgue de Barbarie, cracheur de feu, chorale « Si on chantait » ... Sans oublier la présence du Père Noël pour enchanter petits et grands. ■



Samedi 5 janvier 2013

Premier conseil communautaire La Ferté-St-Michel. ■



Jeudi 17 janvier

Présentation des vœux du maire à la population fertoise. ■



Jeudi 24 janvier

Présentation des vœux du Maire au personnel communal et remise des médailles. ■



Samedi 2 et dimanche 3 février

25^e Salon de l'Habitat : énergies renouvelables, ameublement mais aussi décoration intérieure, dentelle au fuseau et autres stands étaient présentés aux visiteurs. ■

